

Contexte • Ré-ouvrir à tous les publics le bâtiment public

Texte par Jacques Garnier, permanent.

Lunel • 26 000 habitants Département de l'Hérault Échelle de la Preuve par 7: le bâtiment public désaffecté

L'origine de Lunel remonterait à l'an 888. Elle doit son développement et sa richesse à la renommée de son école de médecine juive au Moyen-Age. La qualité de ses clercs et de ses chercheurs vont jusqu'à l'aube du 14° siècle constituer un centre d'érudition important. En 1295, Lunel est rattachée à la couronne de France par Philippe le Bel et les Juifs en sont expulsés quelques années après, amorçant le déclin économique de la ville.

Périodes de prospérité et de conflits alternent ensuite. Lunel subira plusieurs sièges, entre autres pendant les guerres de religion, jusqu'à la paix d'Alais en 1632 où les fortifications de la ville seront démantelées. Presque rien ne subsiste aujourd'hui des constructions antérieures au XIX^e siècle.

Située à l'extrémité Est de la Camargue, à équidistance de Montpellier et Nîmes, la vie lunelloise est empreinte des traditions locales, la tauromachie étant la plus marquante. Les plaines alluviales qui l'entourent sont propices à l'élevage des taureaux et des chevaux blancs manadiers, mais aussi aux cultures viticoles, maraîchères et arboricoles. Également proche de la côte méditerranéenne, à vingt minutes de La Grande-Motte, elle accueille chaque été son lot de vacanciers.

Sa gare, qui fait étape vers les plages, voit passer chaque année plus d'un million de voyageurs. La réfection de son parvis est apparue indispensable en 2019, suite à l'augmentation de son trafic. Elle a permis la mise au jour d'un bâtiment oublié du paysage de Lunel, son ancienne gare, soutenant les voies à une trentaine de mètres de l'actuel bâtiment voyageurs. Construite en 1850, elle est aujourd'hui désaffectée. L'édifice, qui a connu plusieurs vies telles que bâtiment voyageur, centre de formation ou logements, a perdu son usage en 2012.

Comme la majorité des bâtiments publics, loin d'être un objet isolé, limité à l'offre de services aux citoyens, celui-ci il participe à la structuration de son territoire et aux pratiques de ses habitants. Devant lui se déploie un espace collectif et fait office de repère commun et familier.

Gares, écoles, hôpitaux, édifices bancaires historiques, postes construisent les identités locales. Pourtant, sous l'effet de recompositions démographiques, économiques et territoriales, les bâtiments publics en jachère parsèment les communes françaises... Ces cas répétés, dont il fait parti, à l'instar des milliers de gares ferroviaires désaffectées, s'inscrivent dans un réseau d'aménités déjà existantes.

Comment redonner vie à ces infrastructures en déshérence?

Un premier échantillon de permanence a été réalisé par la Preuve par 7 entre décembre 2019 et janvier 2020. Pilotée par Jacques Garnier, un jeune architecte, elle a permis de créer un premier lien avec les acteurs locaux à la fois publics et privés (SNCF, Communauté de communes, Ville, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Régie des territoires, Associations...) et d'impulser une dynamique commune.

Finalement concrétisée par une intervention de mise au propre et d'ouverture symbolique du bâtiment réalisée par la Régie Emploi Service du Pays de Lunel et soutenue par la Communauté de Communes, la pré-permanence se clôtura par la tenue d'une rencontre publique autour des locomotives du lien social, avec plusieurs intervenants spécialistes de la question. Elle permit de rendre compte des envies et besoins de chacun des acteurs autour de ce projet commun et d'initier une dynamique nouvelle pour le bâtiment.

Ce tissu de personnes et de compétences créé amorce l'occupation progressive de l'ancienne gare. Les premiers travaux, qui seront réalisés fin 2020 suite à l'étude de faisabilité réalisée par l'agence Palabres, combinée à une recherche de financements auprès des services déconcentrés de l'Etat, laissent présager une expérimentation sous la forme d'une permanence de douze mois afin d'y tester des usages.

Deux mois pour convaincre

Texte par Jacques Garnier, permanent.

SNCF Immobilier souhaite engager une réflexion patrimoniale sur les bâtiments vacants dont la valeur marchande peut être nulle, voire négative, afin d'assurer l'activation et la transformation sur le temps long de ces actifs à conserver au service et dans l'intérêt du territoire.

Lunel, le 1/3000e, est une expérimentation locale dont les enseignements seront utiles à l'échelle nationale. En novembre 2018, l'équipe de la Preuve par 7 propose d'accompagner SNCF Immobilier pour étudier la programmation de la permanence, ses acteurs ainsi que la mise aux normes du bâtiment. Après plusieurs réunions de présentation de la démarche aux élus et services de la Ville et de la Communauté de communes, la Preuve par 7 accède début décembre 2019 à un local mis à disposition par SNCF dans la gare actuelle de Lunel, qui devient dédié à une permanence de deux mois. L'enjeu pour cette courte période est de fédérer une communauté d'acteurs et d'habitants autour du projet de réouverture de l'ancienne gare. Ce lieu de rencontre, à deux pas du bâtiment concerné, ouvert à toutes et à tous, permet d'informer la population et les usagers de la gare sur la démarche et d'initier le processus d'expérimentation : quels sont les potentiels de ce bâtiment ? Comment en faire un lieu identifié sur le territoire ?

Quatre thèmes ont été définis au préalable pour orienter les recherches programmatiques :

La jeunesse (accès à la culture)
L'intergénérationnel
La mobilité (valorisation du temps d'attente)
Les violences conjugales (structure d'accueil)

Le mois de décembre est consacré à un certain enracinement, au tissage des premiers liens avec les habitants de Lunel, afin d'appréhender les ressources et le fonctionnement intime du territoire. Dans ce but, le permanent entame une longue série de rencontres avec les institutions (commune, Communauté de communes, services publics et associations) et, très vite, des envies et des besoins croisés apparaissent entre les différentes parties. Les opportunités sont déjà là, il s'agit donc simplement de mettre en relation des personnes qui ne le sont pas alors que leurs projets se ressemblent... habitants, membres d'associations, employés des collectivités et personnels politiques.



L'idée d'un espace d'aide au numérique est prépondérant. Le projet est dans les tiroirs de la direction de projet politique de la ville depuis quelques temps. Parallèlement, l'association Arts et Cultures tente de le faire advenir avec ses moyens, tandis que de jeunes Lunellois rencontrés à la permanence sont prêts à donner un peu de leur temps pour aider d'autres habitants qui ont fait part de ce besoin lors de rencontres spontanées.

Tous les échanges et idées sont collectés, notés, rangés, enregistrés et dessinent une constellation d'acteurs et de liens qu'il faut parfois créer, renforcer ou même éviter.



La définition des rôles au sein du projet et d'un potentiel programme se construit ainsi, petit à petit, couche par couche, lorsque les idées et les moyens convergent. La permanence devient alors un espace de rassemblement autour d'un même but, donner à l'ancienne gare l'usage inclusif de toutes ses composantes contextuelles, et le permanent devient le catalyseur qui déclenche les réactions.

L'engouement rencontré sur place, au gré des discussions sur la démarche expérimentale sur l'ancienne gare, est immédiat. Les citoyens de Lunel ont beaucoup d'attentes vis-à-vis de ce quartier et plus particulièrement de ce bâtiment qui représente à leurs yeux la possibilité d'un véritable renouveau.

L'association Régie Emploi Service (RES) du Pays de Lunel, est l'un des premiers acteurs à manifester un intérêt concret pour ce bâtiment. Et malgré la très courte durée de cet "échantillon" de permanence, le désir d'agir au sein de l'ancienne gare — à laquelle l'accès était jusqu'alors interdit au public — commence à se matérialiser. Les travaux ne devaient pas être réalisés si tôt, pourtant, avec le concours de la Régie Emploi Service du Pays de Lunel, la Communauté de communes et SNCF, un premier chantier de rafraîchissement d'un appartement démarre après un mois de présence sur site.

Ce chantier a toutes les raisons de se réaliser. La première est que la mise en relation des différentes parties permet de renforcer le lien entre SNCF et la Communauté de communes du Pays de Lunel, qui a confirmé son souhait de prêter main forte avec la prise en charge du chantier d'insertion. La seconde est qu'en remettant en place l'ancienne porte extérieure de l'appartement, un signal fort est envoyé aux habitants car jusqu'à maintenant toutes les ouvertures basses du bâtiment étaient obstruées par des plaques métalliques. La troisième est qu'en nettoyant et en rafraîchissant cet espace abandonné, un lieu de vie et de rencontre est préparé pour une première phase d'occupation du bâtiment, qui poursuivrait in situ la démarche engagée.

Même sans ouvrir le bâtiment au public après les travaux, il s'agit d'une étape importante dans le processus du projet :

chaque acte, chaque occupant, même temporaire, contribue à la programmation finale et à l'aménagement du bâtiment.

Dans le cadre de l'étude des travaux à réaliser, ce chantier représente une réelle opportunité dans la conception, qui doit s'enrichir au fur et à mesure des actes d'appropriation ou de construction, même modestes.

Cette brève permanence s'est clôturée par une première « rencontre publique », l'occasion de faire le point sur ces deux mois de terrain et d'envisager la suite. Elle a réuni environ quatre-vingt personnes de tous bords sur le parvis de l'ancienne gare. L'événement s'articule autour du thème du lien social afin de questionner l'usage futur de l'ancienne gare. La rencontre, intitulée « quelles sont les locomotives du lien social ? », invite chacun à débattre avec les quatre invités :



Frédéric Fonton, Directeur d'une association d'insertion par le travail (Régie Emploi Service du Pays de Lunel),

Pascal Obiols, sociologue, éducateur de rue et psychologue, Nasser Raïs, psychologue (spécialiste du phénomène de radicalisation),

Melika Morsli, institutrice et philosophe



Des ateliers de « construction tissée » en laine sont également proposés dans l'après-midi avant le pot d'accueil avec Katia Samari, scénographe et architecte.

Le « faire ensemble », c'est-à-dire la notion de partage des savoir-faire, est ce qui ressort le plus des interventions. Ainsi, de nombreuses idées telles que l'entraide dans le domaine du numérique, des cuisines partagées, un espace de concertation intergénérationnel ou une salle muséographique participative surgissent des discussions.

À plusieurs reprises lors des échanges, les questions sur le devenir du bâtiment refont surface. Expliquer aux interlocuteurs que la programmation n'est pas prédéfinie mais ouverte, n'apparaît pas comme une réponse suffisante. Une forte attente de la part des intéressés est palpable depuis le début de la permanence. Ils sont d'horizons et d'âges différents, parfois politisés, certains en situation de précarité, d'autres pas : en somme, on observe une mixité importante. Tous veulent du concret, des décisions, du changement, des propositions. La Preuve par 7 retourne les sollicitations et explique que c'est à eux d'agir, qu'ils en ont le pouvoir et que la démarche de permanence en donne l'opportunité. Viennent alors les propositions.

Ces moments d'échange permettent de créer de nouvelles relations. Il n'est pas rare que différentes personnes émettent sensiblement la même idée en ayant un pouvoir d'agir différent. Un projet peut alors se profiler et ces personnes, avec l'aide du permanent, imaginent un usage pour le bâtiment bien plus réalisable, grâce à leurs différentes compétences, qu'un projet singulier.

Par un événement qui rassemble, le projet commun de réhabilitation de l'ancienne gare devient acté. Les habitants s'en emparent et voient en cette opération une occasion de participer à la conservation vivante de leur patrimoine.

Société civile

Premières pistes programmatiques envisagées

« Les bricoleurs » de la Maison J-J. Rousseau

Ilgazha ●

ancien professeur de technologie

Yvon •

responsable en grande surface

Citoyens bénévoles

rencontrés voulant agir pour leur ville

Associations

Régie Emploi Service du Pays de Lunel

Frédéric Fonton

insertion par le travail, a réalisé un premier chantier de nettoyage dans l'ancienne gare

Arts et Cultures

Tahar Akermi

lutte contre la précarité à tous les niveaux, notamment chez les jeunes à travers la rencontre et le partage

Femmes et partage

Evelyne Maire

organise un grand nombre d'activités pour les femmes isolées du monde extérieur à la famille

Espace santé du centre (hospitalier de lunel

Robin Altier et Pascal Obiols

regroupement d'associations de santé physique et mentale complémentaire à l'hôpital de Lunel

ViaVoltaire

Delphine Roux

action sociale dans le domaine des violences conjugales basée à Montpellier

Compagnons Bâtisseurs **—** Languedoc Roussillon

Véronique Marty aimerait développer une antenne à Lunel

Repair'Café

Local de réparation d'électroménager participatif animé par des passionnés recherchant actuellement un lieu pour s'installer.

Espace numérique collaboratif

Salle informatique ouverte à tous les habitants : les personnes en « facilité numérique » peuvent utiliser le matériel en échange d'une aide aux personnes en « difficulté numérique ».

> Recyclerie alimentaire

Structure d'aide alimentaire approvisionnée par des invendus de grandes surfaces pouvant trouver sa forme dans une cantine solidaire.

Bar associatif

Lieu de vie central du bâtiment, éventuellement cantine, espace de réunion/débat et exposition.

Espace d'accueil violences conjugales

Antenne aux structures sociales essentiellement localisées à Montpellier regroupant alors diverses associations Lunelloises avec le soutien de la ville.

Chantier participatif

Une partie des rénovations du bâtiment peut être réalisée par les Compagnons Bâtisseurs (avec l'aide financière de services déconcentrés de l'état) leur donnant l'occasion de créer une antenne à Lunel. Ces petits chantiers pourraient également faire participer les structures intéressées par l'occupation valorisante du bâtiment.

Ville de Lunel

Maison Jean-Jacques Rousseau

Laurent Berthelot - service social remplaçant l'ancienne maison des jeunes et de la culture, regroupe des initiatives habitantes

Service technique

Florent Poteau - peut mettre à disposition des salles et du matériel de prêt, soutien certaines actions associatives

Direction de projet Politique de la ville

Frédéric Decauville - élabore des projets et services dont l'espace d'aide au numérique fait parti

Communauté de Communes du Pays de Lunel

Service Environnement & Transport

Fabien Sanguinede - suit l'ensemble du chantier de rénovation du pôle d'échange multimodale autour de la gare, voit dans le projet de l'ancienne gare qui semble être l'oublié de ce chantier, une réelle opportunité de valoriser ce site avec des services dédiés à la mobilité

Service communication

Graziella Lopez et Dominique Bodet - ont accompagné toute la communication de la pré-permanence et disposent d'un réseau très suivi par les habitants du pays de Lunel

Service Développement Economique, Innovation et Agriculture

Carole Guillet-Vallat - dispose d'une structure accompagnant les entrepreneurs à élaborer un plan économique, de l'idée à l'entreprise en fonctionnement

Entretien SNCF Immobilier

La démarche Preuve par 7 vous paraît peut-être singulière voir un peu mystérieuse, mais maintenant que vous avez pu accompagner un échantillon de permanence, qu'est-ce qu'a pu apporter cette démarche de particulier selon vous, et quelle importance cela a pu avoir dans le déroulement du projet ?

Charlotte Girerd (CG): Pour moi, ça a été la confirmation, grâce à la pré-permanence, qu'il y avait un réel intérêt du public, au sens de « grand public ». J'ai été étonnée et très contente que les gens soient venus, aient eu envie de parler du projet, alors qu'on sortait de la grève et qu'on n'a pas non plus mis en place des choses incroyables. Ça m'a confirmé qu'il fallait se battre pour sortir ce projet, car il y avait un vrai besoin.

Louis Coulange (LC): J'ajouterais que ça a apporté un vrai lien humain avec le territoire à travers les rencontres que le permanent a pu mener, on l'a senti dans les restitutions, les relations visibles à ce moment-là. C'est quelque chose qu'on a rarement dans les projet d'une entreprise aussi colossale que SNCF. C'est le tissage de relations humaines qui a été crucial selon moi.

Gilles Thomas (GT): Ça nous a également fait découvrir la démarche de La Preuve par 7 qui nous a permit de rencontrer d'autres porteurs de projet :

Je veux dire que de notre point de vue, le territoire paraissait figé et le permanent, en s'immergeant dans la vie locale, nous a prouvé le contraire.

Au vu du patrimoine immobilier dont dispose SNCF, quelles ambitions étaient projetées sur ce bâtiment avant l'arrivée de la Preuve par 7 ? La vision a-t-elle changé après cette expérience ?

GT: L'ambition était là puisque le bâtiment est inclus dans l'aire des travaux du pôle d'échange multimodal dont les intentions datent d'il y a quinze ans. Donc pour résumer simplement, sont ambition c'était la mobilité mais le problème vient de son incessibilité. L'édifice soutient les voies, on ne pouvait pas se permettre de le vendre. De là vient notre changement de paradigme...

CG: Oui... En fait on a émis une hypothèse, et on veut la tester sur ce bâtiment avec des acteurs comme la Preuve par 7, parce qu'on a la conviction qu'il ne s'agit plus dans notre métier d'être simplement dans une position de valorisateur mais qu'il faut vraiment s'interroger sur la création de valeur plus largement et, donc, changer nos méthodes de travail. Pour nous, Lunel est donc une expérience et si elle aboutit, c'est-à-dire si on arrive à y installer un occupant avec un modèle économique qui tienne la route, ça confirmera qu'il y a d'autres façons de faire du projet. Il y a une question d'inpensés urbains ou immobiliers, ça fait partie des angles morts de nos stratégies : ce n'est pas sur ce genre de projet qu'on mobilise du temps et des équipes normalement... Sauf que là y avait quelque chose qui s'imposait à nous: sa situation, son contexte, son poids historique et son rôle de repère. Ce que je retiens c'est que des choses qui ne sont pas forcément dans les tableaux stratégiques d'une entreprise sont pourtant importantes à l'échelle humaine, du citoyen ou du voyageur de la gare dans son paysage urbain.

Et avec une structure conventionnelle, justement, où en serait-on? Auriez-vous lancé ce projet ou est-ce le fruit de la rencontre avec la Preuve par 7?

CG: Preuve par 7 ou pas Preuve par 7, on aurait engagé un travail. Par contre, je pense que le changement de regard que Gilles et moi, puis Louis ensuite, avons effectué sur ce lieu, et que d'autres ont suivi en interne, a été conditionné par le fait qu'il y ait eu cette pré-permanence. Ce qui n'aurait certainement pas eu lieu en fait, c'est accepter l'incertitude programmatique comme une des données d'entrée du projet. L'incertitude voire l'impossibilité de faire.

Parce qu'a priori, sur le papier, ce bâtiment ne peut pas porter du projet. Donc, de faire de l'incertitude ou de l'impossibilité un avantage concurrentiel pour faire sortir un projet, c'est pour SNCF vraiment intéressant. Il y a de plus en plus de porteurs de projets qui sont prêts à s'engager dans cette incertitude en mettant de côté les programmes qui tombent du haut basés sur des pourcentages ou je ne sais quoi...:

Je pense que dans le contexte post-covid, l'incertitude pourrait devenir presque une valeur.

GT: On s'est permi d'aller dans ce sens car il y a des gens qui ont des convictions en interne et qui ont porté le message à une entreprise publique qui a décidé de voir différemment les choses avec le discours que porte Charlotte. Et c'est cette conjonction qui a fait qu'on s'est donné le droit d'y aller et de se tromper. Ce sont des démarches qui nécessitent qu'on s'investisse avec beaucoup d'argumentation en interne parce qu'il y a des choix douloureux à faire. Je pense qu'on est toujours un peu sur le fil, on est loin d'avoir diffusé cette approche différente des choses, parce que de l'autre côté on a vraiment des urgences à gérer en tant que propriétaires, qui sont quotidiennes. Donc qu'une entreprise se permette et se donne le droit d'aller vers cela, c'est une bonne nouvelle. Notre travail sera donc de garder le cap.

Justement, à propos de garder le cap, quel genre d'écueils faudrait t'il éviter ?

CG: Pour moi ce sont les inconvénients des avantages. Je veux dire que c'est très agréable d'avoir un horizon complètement ouvert, mais arrive un moment où il va falloir le fermer et se dire que le projet qu'on fait dans tel bâtiment, c'est tel projet, même si, je l'espère, il sera souple. Ce qui va être compliqué, c'est de réussir à resserrer vers une mise en oeuvre, une opérationnalité, qui n'écrase pas cette liberté de penser, de création, d'association, etc... Il va falloir dans les mois qui viennent parvenir à s'inscrire dans les grilles de lecture institutionnelles, qui sont ce qu'elles sont. Comment on se raccroche à Action Coeur de Ville par exemple tout en restant nous-mêmes ? Moi je ne sais pas. Je ne sais pas comment on peut réussir à ne pas être écrasés par le rouleau compresseur institutionnel. Le deuxième sujet c'est : est-ce que je peux réussir à trouver un modèle économique qui fasse que ça tient le coup ? Car de notre côté c'est évident que si c'est un projet sous perfusion de subventions, SNCF ne pourra pas continuer à le porter.

Alors comment voyez-vous le projet dans un futur proche?

GT: Je crois que la pré-permanence nous a convaincu de la nécessité du temps long. On s'autorise à se donner du temps et à avoir cette approche différente. On va attaquer les travaux, ne seraitce que pour la permanence. Il va falloir rapidement arbitrer de notre côté entre de l'investissement sur un bâtiment sur lequel on n'a pas de destination - dans le sens habituel - alors qu'en parallèle, on réduira un budget sur un autre bâtiment dans lequel il y a des activités immédiates. Il y a toujours ces choix difficiles à faire, donc il faudra rapidement un modèle économique pour sortir de là.

CG: Cette liberté dont on parlait, cette vision, on la situe forcément dans un temps qui est fini, dans 24 mois par exemple. Ça ne pourra pas durer plus que les 24 mois. Et en même temps, il faut absolument que ça donne quelque chose au sens où comment tout ce qu'on aura rassemblé et pensé sur Lunel peut aider d'autres de nos sites ou de nos projets. Ça, c'est très important. Il faut qu'on puisse trouver un système qui est à la fois très ouvert et en même temps bien défini, pour qu'on puisse le transmettre à quelqu'un. Il faut qu'on s'applique pour avoir le meilleur effet, sur site et hors site. Pour ça, je rejoint la discussion que l'on a eu ensemble :

Il s'agit sûrement d'élaborer non pas un modèle reproductible mais plutôt des outils réutilisables.

Entretien Tahar Akermi

Extrait sélectionné de l'entretien de Jacques Garnier avec Tahar AKERMI, président de l'association Arts et Cultures

Tahar, tu connais bien ta ville et surtout ses habitants, à ton avis quel rôle pourrait jouer l'occupation de l'ancienne gare de Lunel dans cette ville qui ne sort pas de la stigmatisation des médias¹?

Aujourd'hui il faut vraiment que l'on sorte de ces histoires de radicalisation.

Les Lunellois sont fatigués du fait que l'on ressasse sans cesse cette problématique.

Les gens se sont barricadés psychologiquement et ça a créé une sorte de confinement dans leur confort familial et amical, sans aller plus loin. Ça a brisé le côté place du village. Donc si l'on ne veux pas faire fuir les gens, il faut éviter d'afficher directement ce champ lexical. Un travail aussi délicat doit s'effectuer avec beaucoup de finesse.

C'est pour cette raison que créer des situations de bien-être, des prétextes pour se rencontrer, échanger entre les cultures et les générations, dans un contexte où les gens se sentent à l'aise me paraît être une bonne solution. Donc je pense que le projet de l'ancienne gare a son rôle à jouer, il pourrait devenir un vrai catalyseur.

On avait plus précisément discuté de la question de l'accès au numérique ensemble lors de nos rencontres, quel est ton point de vue à ce sujet ?

C'est malheureux à dire mais avec le confinement de la crise sanitaire on se rend compte de l'importance qu'aurait un espace d'aide au numérique! Il y a beaucoup de familles qui se sont trouvées en difficulté et ce ne sont pas que des anciens. Le délégué du préfet nous a demandé si l'on avait pas quelques jeunes de l'association pour faire du soutien numérique, assurer des permanences informatiques...

Le chef de projet politique à la Ville aimerait créer un tel service ?

Tout à fait. On pourrait d'ailleurs associer les deux parties, ce serait vraiment bien. On pourrait solliciter des habitants qui sont à l'aise avec cet outil et des bénévoles d'associations bien sûr. J'imagine très bien un endroit convivial où l'on peut boire un pot, où les jeunes peuvent utiliser le matériel informatique en échange de quoi il dédient une partie de leur temps sur place à une assistance aux personnes dans le besoin.

Il faudra bien évidement des règles mais il ne faut pas que ce soit hyper codifié comme les services publics, les gens doivent s'y sentir bien, le côté institutionnel est vraiment une barrière pour la majorité de ces personnes «fragiles».

1. Entre novembre 2013 et décembre 2014, une vingtaine de jeunes originaires du Pays de Lunel sont partis faire le Djihad en Syrie et en Irak, au moins sept d'entre eux sont décédés depuis. Il s'agit d'après les médias d'une des plus grosses vagues de départ connue en France. Cet événement n'a pas arrêté d'être ressassé depuis, le journal Marianne allant même jusqu'à surnommer la ville « Djihad city ». Socialement et symboliquement parlant, les conséquences sur les habitants ont été très dures.

Expérimenter le temps long



n aperçoit celui du chef de gare derrière le lampadère.

Construction de l'actuel bâtiment voyageurs, à vocation technique, à 50 m du bâtiment-projet gardant lui sa fonction de « chef de gare ».

Création de la gare de Lunel et construction

d'un premier bâtiment de chef de gare

temps que l'avenue Victor Hugo, reliant

directement l'installation au centre ville.

(aujourd'hui bâtiment du projet) en même

1934 Construction de

centre de formation

et bureaux.

la rotonde.

Cessation d'activité de la rotonde

1945

Réhabilitation et ouverture

de l'ouverture de ligne

Montpellier - Nîmes.

au public de la gare dans le

bâtiment-projet à l'occasion

/ue aérienne du quartier Nord de Lunel «arrêté» par la voie ferrée dans les années 50.





La gare de Lunel est désormais desservie par le TER, la fréquentation double en dix ans (2002 2012). Aujourd'hui la

fréquentation annuelle dépasse le million de voyageurs.

2009

Transformation du bâtiment-projet en logements de fonction & transfert du bâtiment voyageur dans l'actuelle

Premier TGV en

gare de Lunel

déclin de fréquentation

Réhabilitaion de l'actuel l bâtiment voyageur

Fermeture et désaffection du bâtiment-projet qui logeait alors 4 familles.

Réfection du parvis de la gare et révelation de

Recherche d'un site de projet

par 7 : une gare désaffectée

Visite de site de Lunel

de la Preuve par 7 avec

SNCF Immobilier

18 octobre 2018

à laquelle redonner une valeur

par SNCF Immobilier et la Preuve

d'usage, visites de plusieurs sites

2019





Présentation de la démarche par SNCF Immobilier et la Preuve par 7 aux élus et services de la Communauté de communes du Pays de Lunel pour valider l'intégration de Lunel dans l'expérimentation

> Signature de la mission de l'étude de faisabilité et de pré-permanence confiée par SNCF Immobilier à la Preuve par 7

9 avril 2019 septembre 2019 mi-avril 2019

Livraison de la réfection du parvis de la gare mettant en valeur l'ancienne gare

Obtention d'une convention d'occupation précaire à titre gracieux dans un local de la gare actuelle



fin novembre 2019 17 décembre 2019 du 9 au 15 janvier 2020

> cquisition d'une bonne visibilité à l'échelle du quartier. 27 cafés servis 34 acteurs rencontrés + de 200 abonnés Facebook





Communauté de communes. + de 350 abonnés Facebook

Duverture permanence

et rencontre avec les instituions locales.

4 décembre 2019

6 janvier 2019

Chantier de rafraîchissement d'un appartement avec la Régie Emploi Service du Pays de Lunel





Permanence, Gestion SNCF/Partenaires/PP7 Expérimentation de

programmation ouverte

Premier signal de vie : une porte orange est Présentation de la démarche installée au lieu de grilles anti-squats à Lunel à la Caisse des dépôts

15 janvier 2020 25 février 2020

du lien social.

29 janvier 2020 3 mars 2020

Première rencontre publique Présentation à SNCF, aux sur le thème des locomotives collectivités et aux institutions des propositions de l'étude architecturale de la Preuve par 7 avec Palabres Architectes pour la réouverture du bâtiment.

> Recherche de financements avec SNCF pour la première phase de travaux et la permanence.

Septembre 2021 Fête de fin de chantier

Ouverture de

la totalité du R+1

Occupation transitoire Gestion et création de la structure ad hoc, poursuite

de l'expérimentation

Ouverture de la totalité de l'ancienne gare

2022

Juin 2022

Gestion par la structure

ad hoc, projet pérenn

2023



Schémas de phasage des travaux et de l'occupation du bâtiment Permanence (Rencontre, experimentations, ...) Travaux Phase 1 Permanence Phase 2 Travaux et Permanence Phase 2 Permanence Phase 3 Travaux et Permanence Phase 4 Phase 5 Travaux et Permanence Phase 4 Permanence

Héberger la programmation ouverte

Texte par Pascal Brunet (agence Palabres), référent du projet pour la Preuve par 7.

Les travaux réalisés sur le parvis de la gare ont transformé le quartier. L'apparition de cette nouvelle place publique commence à qualifier le lien avec la ville et le territoire. Au milieu l'ancienne gare isolée émergent des travaux. Façades fraîchement rénovées et ouvertures condamnées : cette « sculpture » sème le trouble quant à son rôle et à son devenir. Interrogations, curiosités, envies se manifestent avec enthousiasme, de toutes parts et dans toutes les directions.

Pour faire vivre la transformation, la démarche de la Preuve par 7 s'appuie sur le principe de la programmation ouverte selon lequel le projet ne doit pas être entièrement déterminé pour débuter. Son élaboration sera questionnée tout au long d'un processus flexible et évolutif.

Face à ce foisonnement d'envies et cette programmation mouvante, le petit bâtiment de l'ancienne gare est contraint de toutes parts. De sa structure en symbiose avec les voies ferrées à son organisation spatiale, il cherche à se transformer pour héberger le flou et l'indéterminé.

Notre réflexion s'oriente dans un premier temps sur la formalisation de partispris. Rouvrir ce bâtiment public à tous les publics, créer le lien avec le parvis, faire avec l'existant et limiter l'intervention au minimum sont alors nos lignes directrices.

L'analyse de l'état existant et des réglementations définissent les premières contraintes à respecter et les orientations d'occupations possibles. Ainsi, le lieu fonctionnera par couches, selon les niveaux. Il accueillera du public au premier étage. Le deuxième étage recevra des bureaux. Le rez-de-chaussée, dans un état vétuste mais en accès direct depuis le parvis, sera quant à lui plus libre d'usage. Il nécessitera cependant des travaux conséquents.

Sur cette base nous exprimons une proposition architecturale dessinée accompagnée d'une estimation financière qui servira de guide au projet. Elle se compose de travaux indispensables liés à la technique, la sécurité et aux réglementations mais aussi d'une proposition de travaux plus subjective, illustrant notamment les principes de renforcement du lien avec le parvis.

La première phase de travaux permet de rentrer en sécurité dans une première partie du bâtiment. La permanence peut alors commencer. Sur la base des travaux définis en amont, des rencontres et des expérimentations, les usages, les travaux et l'occupation du lieu évolueront en parallèle. Cette mise en œuvre par phases successives donne ainsi la faculté au contenant, à l'espace accueillant d'être dans un processus d'interaction avec son contenu en mouvement.

Cette manière douce d'intervention en commun, à la fois cadrée et libre, est très bien résumée par Caroline Dionne dans cet extrait issu de la revue Tracés de septembre 2013, dans lequel elle évoque le travail de Simone et Lucien Kroll:

Il s'agit de savoir mettre en place les conditions propices à accueillir ces tactiques, ces interventions libres mais néanmoins orchestrées – « coordonnées ». L'architecte principal du projet se pose ainsi en expert attentif qui prépare un dispositif vivant et ouvert et qui agit davantage comme un guide – un chef d'orchestre. L'architecture ainsi produite est « faite de morceaux qui restent volontairement distincts et qui peuvent se remplacer par d'autres sans mettre sa composition en péril, aujourd'hui ou dans les années prochaines

SNCF Immobilier

Benoît Quignon Directeur Général Charlotte Girerd

Directrice de projets-communication

Gaëlle Grasset

Chef du pôle valorisation Direction Immobilière Territoriale Grand Sud

Gilles Thomas Chargé d'affaires, Direction Grand Sud

Louis Coulange Chargé d'affaire Urbanisme Transitoire DIT Grand Sud

SNCF au Féminin

SNCF Gares et Connexions

Thierry Jacquinod
Directeur
Direction Grand Sud

ICF Habitat

Catherine Mottais

Chargé de gestion

ICF Habitat Novedis

La SNCF

Le bâtiment projet

Partenaires

La Preuve par 7 La pré-permanence

Jacques Garnier (NAC)

Des associations

Communauté de Communes

du Pays de Lunel

Hervé Dieulefes

Fabien Sanguinede

Dominique Bodet

Frédéric Fonton Régie Emploi Service du Pays de Lunel

Tahar Akermi Arts et Cultures Services déconcentrés de l'état

DREAL
Marc Ramy
DRAC
Faten Chouikha
DDTM
Luc Beneteau

Ville de Lunel

Christine Bonelli Frédéric Decauville

Banque des Territoires

Le pilotage

Pascal Brunet (Palabres)

Patrick Bouchain

Les études

Pascal Brunet (Palabres)

Macarena Planells



Ce bilan de l'expérimentation de la Preuve par 7 à Lunel a été réalisé par :

Rédacteurs en chef : Jacques Garnier et Pascal Brunet Contributeurs : Tahar Akermi, Louis Coulange, Charlotte Girerd et Gilles Thomas

Les bilans de la Preuve par 7 • 2018-2019-2020

Conception éditoriale : l'équipe de la Preuve par 7
Cohérence éditoriale : Laura Petibon, Paul Citron et Albert Hassan
Coordination éditoriale : Candice Mercier
Renfort coordination : Victor Ducastel
Harmonisation éditoriale : Fanny Taillandier

Éléments graphiques complémentaires : Adèle Niytrai et Léa Colombain
Coordination générale : Caroline Niémant
Directeur de la publication : Patrick Bouchain
Éditeur : La Preuve par 7 • Notre Atelier Commun (N.A.C)

15, rue Moussorgski • 75018 Paris

Achevé d'imprimer en août 2020 sur les
presses de l'imprimerie Stipa à Montreuil (93)

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de projets d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

www.lapreuvepar7.f

